

AVIS A LA POPULATION

Je vous informe que de nombreux administrés se présentent dans nos locaux, suite à des "tentatives d'escroquerie".

En effet, des personnes (le plus souvent âgées) se présentent pour nous informer qu'ils ont reçu un SMS leur demandant de payer une contravention sous peine de majoration et qui leur demande de cliquer sur un lien.

La gendarmerie n'envoie pas de SMS suite à un contrôle ou à une verbalisation.

Seul les envois des contraventions se font par courrier à l'adresse de la personne ou maintenant, par le biais, d'une adresse mail communiquée par le contrevenant avec un lien.

Est-il possible de diffuser les instructions suivantes :

- De ne surtout pas cliquer sur le lien.
- De ne pas répondre au SMS.
- D'effectuer une capture d'écran.
- D'effacer le message SMS.

Un article sera rédigé également sur la page FACEBOOK de la Gendarmerie de la Haute-Garonne.